



COMPTE RENDU DU CDAS DU 23 janvier 2013

La réunion a débuté par la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales.

Les questions posées par la CGT ont amené les réponses suivantes :

un rappel aux chefs de services concernant l'octroi des autorisations d'absence sera diffusé dans le réseau DGFIP pour les consultations chez le psychologue. Seules les nécessités de services pourront être opposables à leur refus ;

en ce qui concerne le parc de logements sociaux disponibles pour les agents, et plus particulièrement la résidence « catinat » à Lille ; le bailleur social (LMH) a été recontacté afin de réactualiser la convention de mise à disposition. De plus, et afin de ne pas perdre de logements laissés « vacants », un accord est en cours de finalisation avec la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ;

la demande de la CGT concernant l'accès pour tous à l'action sociale (composition catégorielle des participants à la préparation à la retraite et aux sorties du ressort du BIL), va faire l'objet d'une étude.

M ROCHE, président du CDAS, fait ensuite une lecture commentée de la note du 07 janvier 2013 de Michèle FEJOZ , relative aux orientations nationales de l'action sociale pour l'année 2013 :

Maintien du budget pour 2013 qu'il juge formidable vue la conjoncture actuelle et la baisse d'effectifs au Ministère. La CGT ne peut se satisfaire de ce gel, surtout qu'il existe toujours la réserve de 6%, et que les besoins en matière d'action sociale sont croissants.

Confortation du réseau local des délégations : le travail est en cours avec les organisations syndicales en CTM (Comité Technique Ministériel).

Mise en place d'un marché national pour les chèques cadeaux et chèques culture : chaque délégation devra concourir à ce marché.

Faciliter l'accès à la restauration collective.

Dossiers de demandes d'aide pécuniaire : en cas de récurrence de sollicitations, les Assistants Sociaux pourront dispenser des prestations de conseil en économie sociale et familiale. Sur ce sujet, la CGT est intervenue pour demander des précisions sur la définition du terme « récurrence ». La réponse faite est la suivante : selon le type de difficultés rencontrées par les agents, ces conseils seront dispensés au cas par cas après analyse de chaque situation. La CGT restera vigilante face à ce sujet sensible.

Les sujets mis à l'ordre du jour ont alors été abordés.

- 1) Le procès verbal de la réunion du 18 octobre 2012 n'a pas été approuvé car certaines organisations syndicales ne l'avaient pas reçu.
- 2) Présentation de l'exécution du budget de la délégation départementale 2012. Pour la restauration : arrêt de la convention avec le restaurant de la mairie de Lille, suite à une augmentation trop forte des tarifs demandés. Dans le domaine médical, augmentation des visites de la médecine de prévention et des achats de produits pharmaceutiques. La psychologue viendra présenter son bilan à la prochaine réunion du CDAS le 11 avril 2013. En ce qui concerne la crèche, on note un meilleur taux d'occupation des « lits ».
- 3) Budget d'initiative Locale (BIL) 2012 et 2013. L'arbre de Noël reste le poste de dépenses le plus important (65% du budget), les actions menées en faveur des retraités (13%) obtiennent un taux de satisfaction important, le BIL médico-social (9%) comprend la préparation à la retraite et les permanences psychologue, le poste « amitiés-finances » (2%) présente un impact social très important puisqu'il permet, par le biais d'un colis envoyé aux personnes en Congé Longue Durée ou en Congé Longue Maladie, de garder un lien avec le domaine professionnel (pour mémoire 150 colis ont été envoyés en 2012). Enfin, le BIL « ludique » (12%) comprend les actions collectives réalisées (sortie à Saint Omer et à Paris, opéra, Orchestre National de Lille, spectacle au casino Barrière). 5445 personnes ont participé aux activités 2012. Pour 2013, les activités proposées sont les suivantes : parc de loisirs Bagatelle ou cerfs-volants à Berck le 20/04 ; musée d'histoire naturelle à Paris le 26/10 ; spectacle cabaret, opéra de Lille, orchestre national de Lille. Le BIL 2013 a été voté à l'unanimité.
- 4) Présentation du nouveau dispositif ALPAF d'aide à la propriété, destiné à financer une partie des intérêts d'un prêt bancaire immobilier, et qui remplace le prêt à taux bonifié, dont le contrat passé avec certaines banques, arrivé à échéance, n'a pas trouvé, après appel d'offres, de partenaires offrant des conditions d'octroi satisfaisantes. La CGT s'interroge néanmoins sur l'attractivité de cette aide, puisque l'argent est versé après l'acquisition, par cinquième durant les cinq premières années de remboursement.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.

Pour la CGT
Les représentants en CDAS

Marie-Claude GOUGET : Douanes de Lille - Bénédicte BENOIST : HDF Hazebrouck
Seydoux COULIBALY : HDF Lille Vauban - Cecile GUILLAUME : Service RH - Sylvie LEMAIRE : CFP Seclin.